

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal
tenue le 6 février 2006, à 20h00, à la salle du conseil,
située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon

Sont présents : MM. Jean-Claude Dumoulin, maire
Francis St-Laurent, conseiller
Normand Gallant, conseiller
Jean-Guy Pelletier, conseiller
Rosaire Côté, conseiller
André Gaudet, conseiller

Mme: Carmen Bilodeau, conseillère

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 20h00 par Jean-Claude Dumoulin, maire de Lac-au-Saumon. Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire et récite la prière.

2006-02-024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Guy Pelletier, appuyé par Francis St-Laurent d'accepter l'ordre du jour en laissant l'article divers ouvert.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

2006-02-025

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 9 JANVIER ET DE LA SESSION SPÉCIALE DU 30 JANVIER 2006

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Jean-Guy Pelletier d'approuver les procès-verbaux de la session régulière du 9 janvier et de la session spéciale du 30 janvier 2006, tels que rédigés.

ADOPTÉ

2006-02-026

PRÉSENTATION ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Normand Gallant d'accepter les listes et d'autoriser le paiement des comptes selon le bordereau suivant :

1. Comptes payés au 31-12-2005 pour la somme de	75 030.66\$
Journal des achats	61 220.73\$
Rapport mensuel des salaires	13 809.93\$
2. Comptes à payer au 31-12-2005 pour la somme de	13 417.67\$
Analyse des comptes fournisseurs	11 435.04\$
Factures ajoutées au bordereau	1 982.63\$
3. Le total des comptes est de	88 448.33\$

Chacun des membres du conseil a reçu une copie détaillée de la liste des comptes.

ADOPTÉ

Signé ce 6 février 2006

2006-02-027

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES 2006 – CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier, d'autoriser Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, à payer les dépenses suivantes sans l'obligation d'effectuer un certificat de disponibilité de crédit:

OBJE T	DESCRIPTION	MONTAN T
130	Rémunération des élus	17 655\$
140	Rémunération des employés	170 564\$
200	Contribution de l'employeur, régime de retraite	32 593\$
330	Télécommunication	13 600\$
441	Service de police	72 006\$
443	Contrat d'enlèvement de la neige	110 725\$
446	Contrat cueillette et transport de matières résiduelles	46 780\$
681	Électricité	62 700\$
840	Intérêts sur emprunt long terme	34 561\$
890	Intérêts sur emprunt temporaire et frais banque	3 200\$
963	Participation office municipal d'habitation	5 336\$
965	Immatriculation	3 448\$
951	Quote-part – Mrc de La Matapédia	148 845\$
	Remb. Capital sur emprunt long terme	77 913\$
	Réserve disposition des boues	7 715\$
Total		807 641\$

ADOPTÉ

2006-02-028

BUREAU MUNICIPAL – CONTRAT D'ENTRETIEN MENAGER

Il est proposé par Normand Gallant, appuyé par André Gaudet d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le contrat d'entretien ménager du bureau municipal, au taux horaire de 7.70\$, entre la municipalité de Lac-au-Saumon et madame Liane Gignac, pour la durée de douze (12) mois à compter de la date de la signature.

ADOPTÉ

2006-02-029

MINISTÈRE DES TRANSPORTS – PERMIS D'INTERVENTION 2006

Attendu que la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

Attendu que la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

Attendu que la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis d'intervention émis par le ministère des Transports;

Attendu que la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

Attendu qu'il est nécessaire d'obtenir un permis d'intervention du ministère des Transports pour intervenir sur les routes sous sa responsabilité;

En conséquence, il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau de demander au ministère des Transports les permis d'intervention pour les travaux qu'elle devra exécuter au cours de l'année 2006 et qu'elle autorise Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière, à signer les permis d'intervention.

ADOPTÉ

2006-02-030

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – NOMINATION DU PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Francis St-Laurent de nommer Rosaire Côté, à titre de président et Normand Gallant, à titre de vice-président du comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉ

2006-02-031

BRIGADIER SCOLAIRE 2006-2007

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Jean-Guy Pelletier d'engager Michel Richard, à titre de brigadier scolaire pour l'année 2006-2007 et de lui verser un montant forfaitaire de 190\$ par mois pour la période de septembre 2006 à juin 2007.

ADOPTÉ

2006-02-032

SERVICE DE FOURRIERE – FIN DE CONTRAT

Il est proposé par Rosaire Côté, appuyé par Carmen Bilodeau de ne pas renouveler le contrat de fourrière avec monsieur Raymond Jean, de Sayabec.

ADOPTÉ

2006-02-033

ROUTE VERTE – ÉMISSION DE REÇUS POUR FINS D'IMPÔT

Il est proposé par André Gaudet, appuyé par Jean-Guy Pelletier que la municipalité de Lac-au-Saumon procède, dans le cadre de la campagne de financement de la Route Verte de La Matapédia, à l'émission de reçus officiels pour fins d'impôt pour chacun des chèques qu'elle recevra, notamment ceux provenant des individus, entreprises, organismes et institutions de Lac-au-Saumon qui souscriront à ladite campagne.

ADOPTÉ

2006-02-034

ROUTE VERTE – APPUI CONCERNANT LE DÉPÔT DE DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Considérant que la Route Verte est une infrastructure communautaire de plus en plus demandée, laquelle favorise la mise en forme et la bonne condition physique des citoyen(ne)s jeunes et moins jeunes, seul, en groupe ou en famille, et ce en leur facilitant la pratique sécuritaire du vélo;

Considérant que la Route Verte est une infrastructure dans l'air du temps, laquelle favorise l'attractivité et la rétention touristique pour toutes les régions par lesquelles celle-ci est appelée à passer, dont ici dans la MRC de La Matapédia;

Considérant que la majorité des municipalités matapédiennes ont de plein gré décidé de s'associer ensemble dans la réalisation de ce projet dans le cadre d'un équipement supralocal collectif sous l'égide de la MRC de La Matapédia;

Considérant la situation socioéconomique très difficile de la MRC de La Matapédia et de l'urgence de réaliser des projets rassembleurs et porteurs d'avenir susceptible de contribuer à la redynamisation et à la revitalisation de notre région, tel celui du projet de la Route Verte et ce dans une approche solidaire de développement durable;

Considérant que de nombreux bénévoles ont accepté de s'investir personnellement à divers titres pour participer à la concrétisation à court et moyen terme de ce projet majeur pour l'ensemble de la grande communauté matapédienne;

Par conséquent, il est proposé par Normand Gallant, appuyé Rosaire Côté que la municipalité de Lac-au-Saumon appuie le dépôt de demandes d'aide financière visant à permettre la réalisation de la Route verte dans la MRC de La Matapédia, demandes qui seront déposées auprès du ministère des Transports du Québec, de la Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent, du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) et de Développement économique Canada.

ADOPTÉ

2006-02-035

CENTRE DES LOISIRS – FERMETURE TEMPORAIRE

Il est proposé par Carmen Bilodeau, appuyée par Rosaire Côté de fermer temporairement le Centre des Loisirs à compter du 20 février jusqu'au début du mois de mai, en permettant l'ouverture de façon ponctuelle sur approbation du conseil par résolution et d'autoriser l'ouverture du Centre pour la durée du Carnaval.

ADOPTÉ

2006-02-036

CENTRE DES LOISIRS – CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par André Gaudet d'autoriser Jean-Claude Dumoulin, maire et Nadia St-Pierre, directrice générale, secrétaire-trésorière à signer le contrat d'entretien ménager du Centre des Loisirs, entre la municipalité de Lac-au-Saumon et madame Francine Ross, pour la durée de douze (12) mois à compter de la date de la signature.

ADOPTÉ

DONS

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Rosaire Côté que la municipalité de Lac-au-Saumon adhère à :

- la Société d'histoire et de généalogie de La Matapédia 25\$
- La Table Multisectorielle de la Famille du Bas-Saint-Laurent 55\$

Francis St-Laurent déclare son intérêt concernant la demande pour le Gala Bourse-Jeunesse, étant administrateur au sein de la Table jeunesse du Bas-Saint-Laurent.

Il est proposé par André Gaudet , appuyé par Normand Gallant de verser les dons suivants :

- Les Amiram de la Vallée – Camp Répit-Vacances 25\$
- Gala Bourse-Jeunesse 2006 50\$

ADOPTÉ

VAL D'IRENE – SOUPER BÉNÉFICE

Ce point est reporté à la session du mois de mars.

RAPPORTS DE SECTEUR

Francis St-Laurent :

- Patinoire :
 - Problèmes de temps doux
 - Projet d'implantation d'un horaire d'utilisation
 - Amélioration bâtiment & cabane
- Carnaval : 10 au 19 février 2006
- Loisirs : Création de la « Corporation des Loisirs de Lac-au-Saumon »
- Coopérative Jeunesse de Services : Recherche d'animateurs et de coopérants âgés entre 14 et 17 ans

Normand Gallant :

- Subvention mono-industrielle : le programme a été élargit à d'autres municipalités, au départ n'était que pour Lac-au-Saumon et le plan de gestion local sera réalisé par la MRC de La Matapédia
- Société locale de développement : récupérera les archives de la SLD et réunion avec conseil le 23 février 2006

Carmen Bilodeau :

- Sécurité : Rencontre prochaine avec France-Sylvie Loïselle, du ministère de la Sécurité publique , informations concernant la mise à jour du plan de mesures d'urgence
- Famille – Invitation à des rencontres :
 - 3 mars – Maison des Familles
 - 14 mars – Centre de femmes de la Vallée

Jean-Guy Pelletier :

- Projet d'alimentation en eau potable – Analyse par le MAMR
- BPR Groupe-conseils doit fournir les coûts opération du projet d'alimentation
- Vérification de la possibilité d'embouteillage d'eau : municipalité peut-elle faire le commerce de l'eau, processus d'autorisation de 2 ans, avoir marché au préalable.

Rosaire Côté :

- Comité consultatif d'urbanisme : Les réunions auront lieu à tous les 3^e mardi du mois. Projet de modifications importantes concernant entre autres le Berceau acadien, restrictions concernant l'architecture nuisent au développement
- Ressources humaines :
 - à l'étude de la loi sur les renseignements nominatifs, pour savoir ce qu'ils peuvent dire en public
 - Négociation : la convention collective est abusive : ex. frais d'avocat payé à 100% par l'employeur, sera leur cheval de bataille.

André Gaudet :

- Transport :
 - Présentement à former un comité pour aider à accomplir les tâches de surveillance du réseau routier.

2006-02-038

LEVÉE DE LA SÉSSION

Il est proposé par Francis St-Laurent, appuyé par Carmen Bilodeau de lever la session, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h48.

ADOPTÉ

Jean-Claude Dumoulin
Maire

Nadia St-Pierre
Dir. gén. & sec.-trés.